

de départ d'une révolution qui, envisagée au seul point de vue financier, devait aboutir à la banqueroute. Rarement les chiffres ont eu autant d'éloquence, et nous ne saurions trop remercier notre confrère d'avoir si bien su les laisser parler.

M. Lambin poursuit ses études sur la forêt de Compiègne commencées par celle sur l'Ortille et continuées avec ce soin pieux qu'éveille le culte légitime des souvenirs de famille. Il nous conduit aujourd'hui au poste de Saint-Corneille, cette maison d'aspect moitié forestière, moitié ecclésiastique, dont ni Lambert de Ballyhier, ni Caillette de l'Hervilliers n'ont rien su nous dire. Elle doit son origine à une fondation pieuse de Thibaud de Romigny vers la fin du règne de saint Louis, en 1264. Pour doter la chapellenie qu'il voulait établir en ce lieu, il donna 240 livres, les religieux de Saint-Corneille y ajoutèrent huit muids tant de blé que d'avoine, et le roi concéda le droit de faire paître dans sa forêt 142 porcs et un nombre illimité de vaches. Les constructions s'élevèrent et la chapelle se doubla d'un hospice, ou maison hospitalière, pour recevoir les pèlerins et les voyageurs.

Malheureusement les documents parvenus jusqu'à nous ne remontent guère plus haut que le XVII^e siècle. La chapelle fut bénie en 1515 et tous les dimanches, jusqu'en 1779, on y célébra la messe pour les gardes de la forêt.

Le reste des bâtiments n'a plus qu'une destination profane : vénerie avec François I^{er} en 1539, puis simple ferme louée à des particuliers par l'abbé de Saint-Corneille.

M. Lambin suit avec une grande précision les changements de locataires et la hausse constante du fermage. Après de modestes laboureurs comme Morel de Saint Germain-lez-Compiègne et Jean Dufresnoy et de simples vigneron comme Jean Longchamps, nous rencontrons un membre de cette famille Le Féron qui occupa toujours un rang élevé dans notre ville. Celui-là était gentilhomme du prince de Condé. La vieille chapellenie demandait de fortes réparations. Le Féron, après y avoir dépensé 900 livres, s'en dégouta et fut trop heureux de résilier son bail, en se faisant rembourser de ses avances par l'abbé de Saint-Corneille.

Le petit domaine retombe alors en roture, si je puis ainsi parler, et même se divise; puis au milieu du XVIII^e siècle la passion de la chasse lui donne comme locataires les plus grands seigneurs de l'époque, le duc d'Aumont, le duc de Laval, le vicomte de Montmorency Laval. Trop grands personnages pour intervenir au bail directement, ils se font représenter par le lieutenant des chasses qui était en même temps major de la ville de Compiègne, Jean-François Esmangart de Beauval, dont le fils remplira les mêmes charges jusqu'à la Révolution.

Elle confisque la propriété de l'abbaye et la vend 1200 livres à des particuliers qui, quarante ans plus tard, la revendront à l'État 36.000 francs.

Ce n'est plus dès lors qu'un simple poste forestier décoré d'un grand nom, doué de fragments archéologiques insignifiants, mais situé dans un beau site, à proximité de Compiègne, ce qui lui vaudra toujours la vi-

site de nombreux promeneurs. S'ils se demandent parfois quels souvenirs éveille ici ce nom de Saint-Corneille, ils seront reconnaissants, comme nous, à notre confrère M. Lambin, d'avoir satisfait leur curiosité.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

M. BENAUT : Inventaire des archives de la Société historique.

M. l'abbé MOREL : La liturgie du X^e siècle d'après les antiphonaires et les responsoriaux de Saint-Corneille de Compiègne et du Mont-Renaud.

M^{me} LE FÉRON : Testament de Mgr de Bourzac, évêque de Noyon, au XVIII^e siècle.

M. l'abbé VATTIER : Histoire de Saint-Nicolas du-Pont, suite.

Le Secrétaire,

Baron de BONNAULT.
